



CHÂTEAU DE VERSAILLES

DÉCISION N° 2026-8 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le président par intérim,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n°2010-1367 du 11 novembre 2010 modifié relatif à l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la décision de la ministre de la culture du 26 février 2026 désignant M. Pierre-Emmanuel LECERF président par intérim de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

Vu la décision du président par intérim de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles n°2026-3 du 26 février 2026 portant délégation de signature,

Vu la décision du président par intérim de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles n°2026-4 du 26 février 2026 portant délégation de signature,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

1) Délégation est donnée à **Mme Nathalie BASTIÈRE**, directrice administrative financière et juridique, à l'effet de signer, au nom du président par intérim et dans la limite de ses attributions, les reçus fiscaux au titre des dons effectués en faveur de l'Etablissement.

2) En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Nathalie BASTIÈRE, directrice administrative financière et juridique, la même délégation de signature est donnée à **Mme Téouta DZARA XHARRA**, adjointe à la directrice administrative, financière et juridique.

Article 2 :

La présente décision complète les décisions n°2026-3 et n°2026-4 du 26 février 2026 portant délégation de signature aux agents mentionnés ci-dessus.

Elle sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et sur le site internet de l'Etablissement.

Fait à Versailles, le 20 juillet 2026

Pierre-Emmanuel LECERF

Les spécimens des signatures sont déposés auprès de l'agent comptable de l'Etablissement public, le 20 juillet 2026.

DÉLÉGATION DE SIGNATURE EST DONNÉE PAR :

M. Pierre Emmanuel LECERF,
président par intérim

A :

Mme Nathalie BASTIÈRE,
Directrice administrative, financière et juridique

Mme Téouta DZARA XHARRA,
Adjointe à la directrice administrative, financière et juridique